



Collège Didier Daurat

Internat d'excellence

📍 33, boulevard des Pyrénées
31800 SAINT-GAUDENS (31)

— Parcours

- De la 6^e à la 3^e
- Segpa (enseignement général et professionnel adapté) repartis en 5 classes.

Nombreuses sections :

- Euro anglais
- Euro espagnol
- Euro bilangue anglais/espagnol
- Kayak
- Escalade
- CHAM (Musique)



— Présentation

Le collège Didier Daurat accueille 500 élèves environ allant de la 6^e à la 3^e. Il bénéficie d'une implantation centrale dans la ville de Saint-Gaudens. L'accès au centre-ville se fait à pied et la gare se situe à 10 minutes de marche. La ville de Saint Gaudens est située dans une zone rurale offrant de formidables opportunités pour la pratique sportive de plein air.

— Un projet éducatif et pédagogique

- **Un établissement qui favorise la réussite scolaire**
 - parcours individualisé pour faire progresser chacun (aménagement) / harmonisation des pratiques pédagogiques / une valorisation du travail des élèves (expositions, concours...)
- **Un établissement qui construit un projet d'orientation**
 - des parents impliqués (parents exposant leur métier, promotion des filières pro) / un Parcours Avenir de la 6^e à la 3^e (stage, jeux de rôles) / un appui sur les partenaires extérieurs (entreprises)
- **Un établissement soucieux de la citoyenneté**
 - le collège, lieu de savoir être et savoir vivre, lieu de vie et de bien-être (entraide, expositions), lieu de création
- **Un établissement qui encourage l'ouverture**
 - une ouverture culturelle (cinéma, théâtre) / sportive (sections) / internationale (séjours, journées d'immersion)
 - Erasmus +
 - un internat d'excellence olympique

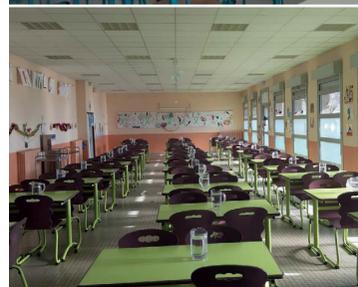
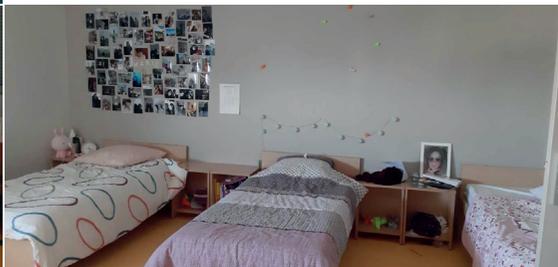
— Modalités d'hébergement attractives et sécurisantes

Des infrastructures adaptées au projet

40 places (20 garçons et 20 filles)	Mini campus - site clos et sécurisé	Mixité des publics : scolarité, sociale	Politique tarifaire et sociale
Ordinateurs à disposition et wifi	Espaces détente	Accueil des personnes à mobilité réduite	Ouverture culturelle et sportive
Salles de bain modernes	Chambres de 2 à 4		

Autres points forts :

- internat dans l'établissement
- installations sportives dans l'enceinte de l'établissement
- accès au CDI
- cadre et ambiance propice au travail (différents espaces et ressources favorisant le travail personnel)
- activités culturelles, artistiques et sportives en soirée
- ateliers (langues, cinéma, lecture, ...)
- proposés tout au long de l'année
- espace détente (babyfoot, télé, musculation...)
- accompagnement aux devoirs
- développement de la socialisation, priorité au bien-être



— Équipe éducative dédiée à l'internat

- 1 manager d'internat
- 2 CPE
- Infirmière scolaire
- AED
- service civique profilé internat
- enseignants volontaires

— Un projet fondateur

L'internat répond à des besoins et des centres d'intérêt : les activités physiques (escalade et kayak notamment) mais aussi la réussite scolaire, la préparation aux examens, l'orientation professionnelle, la culture, l'immersion linguistique, les usages du numérique, l'écologie...

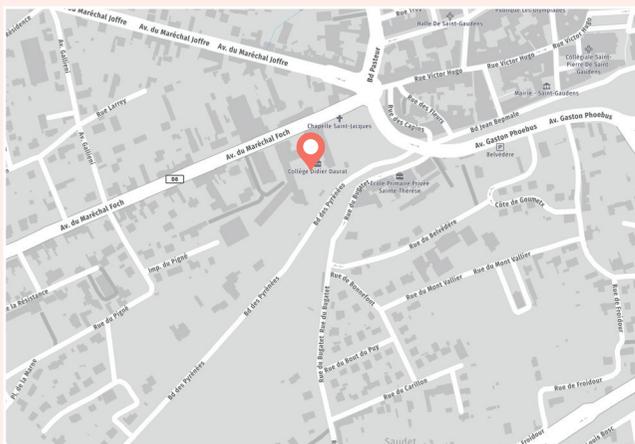
- Proposition d'activités autour de l'olympisme (rugby, tennis, sections sportives,...)
- Proposition d'activités culturelles (musique avec les troupes de jazz en Comminges, théâtre avec l'intervention de troupes de pronomades, sorties cinéma...)
- Soutien scolaire avec de l'aide aux devoirs
- Résidence d'artistes avec échanges de production avec les internes
- Labo photo
- Salles mises à disposition : CDI, salle de détente, salle de jeux, salle de musculation
- Bien vivre à l'internat : formation sur la nutrition, sommeil, santé, activité physique, diététique...





— Modalités pratiques

→ Collège Didier Daurat
33, boulevard des Pyrénées
31800 Saint-Gaudens



Renseignements et inscription :

Tél : 05 61 94 74 94

Mél : 0310083x@ac-toulouse.fr

<https://didier-daurat.ecollege.haute-garonne.fr/>



Une prime à l'internat est attribuée à tous les élèves boursiers nationaux scolarisés en internat, en collège, en lycée ou en établissement régional d'enseignement adapté (EREA). Strictement liée au statut d'élève boursier, cette prime est progressive et est attribuée en fonction de l'échelon de bourse dont bénéficie l'élève interne. Fixé par l'arrêté du 13 juillet 2021, le montant de cette aide est compris entre 327 et 672 euros depuis la rentrée 2021-2022.